

- Pose de la première pierre du collège Jean d'Ormesson, 12 avril 2024 -
Discours de DANIEL VALÉRO,
vice-président du Département du Rhône,
premier vice-président de la CCEL,
maire de Genas.

Bonjour à tous.

Je souhaite tout d'abord remercier de leur présence :

Monsieur Christophe Guilloteau, président du Département du Rhône,
Monsieur Bourne-Branchu, directeur académique des services de l'Éducation nationale,
Mesdames et messieurs les vice-présidents du Département du Rhône et conseillers départementaux, dont mon binôme : madame Christine Hernandez,
Mesdames et messieurs les maires, et notamment ceux de la CCEL et du Canton,
Mesdames et messieurs les élus, et bien sûr mes adjoints et conseillers municipaux genassiens,
Les techniciens et entreprises qui œuvrent pour faire aboutir le chantier qui nous réunit aujourd'hui, et notamment la société Léon Grosse,
et enfin, merci à tous pour votre présence.

Ici même, en septembre 2025, sur le site du Triangle du Dormont, symbole de notre engagement à conduire des projets et à aller de l'avant en terre genassienne, nous aurons le privilège d'accueillir environ 500 collégiens dans un nouveau lieu de savoir : le collège Jean d'Ormesson.

Composé de 17 salles d'enseignement général, de la 6^e à la 3^e, et conçu avec la communauté éducative pour apprendre dans des conditions optimales, cet établissement sera -pour nous- une bouffée d'oxygène.

Il répondra à la dynamique démographique de notre territoire et modernisera notre offre éducative. Il sera un lieu de vie très confortable puisqu'il est prévu d'accueillir 500 élèves dans une enveloppe conçue pour 200 collégiens de plus, si besoin.

En tant que vice-président du Département du Rhône en charge des Collèges et de la Transformation numérique, j'ai le plaisir de piloter ce dossier avec mes collègues et nos techniciens.

Dans ce cadre, ma première préoccupation a d'abord été pour les **collégiens et la communauté éducative**.

Car, si nous ne connaissons pas encore exactement la carte scolaire de ce futur établissement - nous y travaillons actuellement-, nous savons qu'il est très attendu.

Il répond, en effet, à la surcharge du collège Louis Leprince Ringuet, lui aussi situé à Genas. Celui-ci est contraint d'accueillir près de 900 collégiens, avec les impacts que vous imaginez sur l'enseignement, la vie des élèves, des professeurs et des personnels, la circulation, le stationnement...

D'où ma seconde préoccupation pour le collège Jean d'Ormesson : **faciliter le quotidien des familles**.

Afin d'intégrer des zones de stationnement pour les transports scolaires ou les véhicules desservant le collège, le Département réalisera bientôt des travaux de voirie sur la RD29.

À proximité de l'entrée de l'établissement, la circulation sera limitée à 30 km/h pour assurer la sécurité des élèves.

Un cheminement piéton et des pistes cyclables seront aménagés tout au long de la route départementale.

Enfin, le projet d'une ligne de bus nord-sud est en discussion avec le Sytral.

Réellement stratégique, ce site du Triangle de Dormont n'est -par exemple- qu'à 7 minutes de Saint-Bonnet de Mure ou à 10 minutes de Pusignan... Le tout sans traverser le centre de Genas !

Il est donc particulièrement bien placé, au cœur de notre canton dont le périmètre est le même que celui de notre communauté de communes, et en entrée de ville de Genas.

Véritable signal, il convenait donc d'en soigner l'architecture qui marquera, pour longtemps, nos paysages. Merci aux architectes qui ont entendu ce message.

De sa charpente mêlée de bois à ses jardins bioclimatiques, ses îlots de fraîcheur, sa coursive panoramique ou ses ombrières photovoltaïques... tout a été soigné et réfléchi, y compris avec les riverains lors d'une réunion publique, pour s'intégrer au mieux au sein de Genas, la ville... nature.

Ce collège sera aussi le fer de lance d'un futur **pôle éducatif** de premier plan.

Voisin d'une **Maison du Rhône et de sa Maison France Services** que nous installerons à l'automne 2025 au sud de la parcelle, il jouxtera une MFR, **Maison Familiale et Rurale, plus à l'est.**

Celle-ci, dès la rentrée de septembre 2026, bénéficiera à 200 apprenants autour des métiers de la restauration collective.

Le pôle éducatif du Dormont se complétera aussi d'un **gymnase municipal**, que la Ville de Genas financera, afin que les collégiens, les élèves de la MFR et aussi les associations genassiennes -en fin de journée et week-end- puissent faire du sport, s'entraîner et disputer des matches.

Permettez-moi de reprendre ma casquette de maire de Genas pour souligner à quel point nous avons imaginé ce **pôle éducatif du Dormont en cohérence avec l'un des fondamentaux de nos mandats successifs : notre Projet Social et Educatif de Territoire, le Pset.**

Cette armature de notre engagement veille à offrir à nos habitants : les services dont ils ont besoin au plus près de leur lieu de vie. Il propose et accompagne chaque étape d'un véritable "continuum éducatif" local pour assurer la réussite de toutes et de tous.

Je conclurai en précisant que cet équipement, d'un montant prévisionnel de 22 millions d'euros, est financé à 100 % par le Département du Rhône dans le cadre de notre Plan "Collèges neufs 2025". Il s'installe sur des **terrains cédés gratuitement par la Ville de Genas et la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais.**

Pour finir, ce collège porte un nom que nous aimons déjà et que j'ai proposé au Président du Département, qui m'a fait l'amitié de le retenir. Le Conseil départemental l'a d'ailleurs adopté à l'unanimité.

Jean d'Ormesson, c'est le nom d'un homme de lettres érudit, d'un esprit libre et définitivement moderne.

Gageons qu'il inspirera les jeunes esprits de nos futurs collégiens !

Je vous remercie.